



Renseignement divorce avec un enfant

Par **ALBATOR57**, le **05/03/2010** à **17:34**

Bonjour,

Voilà je souhaiterai divorcer de mon épouse, ayant un enfant je lui laisse la garde.

Je voulais savoir les démarches pour lancer la procédure soit pour un divorce pour altération de la vie comune ou le divorce par consentement mutuel.

Est ce que la séparation de corps me permettrai de me protéger financier si jamais elle fait des crédits à la consommation.

Que fait on des dettes souscrits en commun comme je suis co-emprunteur à chaque fois ?

Est ce qu'il y a à chaque fois un montant compensatoire à verser ?

quel est la démarche pour l'aide juridictionnel.

La durée de la procédure avant de quitter le domicile conjugal ?

Merci pour votre réponse
Cordialement